Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 27 Rabiaa II 1444
22 Novembre 2022

N° 138

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2044**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2045**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **2048**
Homologation de résolutions **2049**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2049**
Avis aux créanciers..... **2058**
Convocations
Sociétés anonymes **2058**
Autres sociétés **2060**
Divers
Avis au public..... **2061**
Rectificatifs **2061**
Actes Administratifs
Avis au public **2062**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan du Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT) ... **2063**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Augmentation du capital

SOCIETE CENTRALE POUR L'EQUIPEMENT DU TERRITOIRE TUNSISIE

«SCET - TUNISIE»

S.A. au capital de 11.000.000 D

Siège social : 2, rue Sahab Ibn Abbad 1002 Tunis Belvédère

I.U : 0001296M

M.F.: 000 1296MAM000

CNSS : 43622 - 69

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 16 juin 2022, enregistré à la recette des finances - Cité Mahrajène - 1082 Tunis, le 17 juin 2022 sous le n°22503572 - Quittance n° 56690, les actionnaires de la société "SCET-TUNISIE" ont décidé d'augmenter le capital social de la somme de 100.000 D pour le porter de 11.000.000 D à 11.100.000 D par la création de 10.000 actions nouvelles de 10 dinars chacune, toutes nominatives, souscrites entièrement en numéraire et libérées à la souscription.

Un exemplaire de chacun des actes suivants a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 14 novembre 2022 sous le n°2022128612.

- Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 juin 2022.

- Déclaration de souscription et de versement n°7651 du 31 octobre 2022, enregistrée à la Recette de l'Enregistrement des actes de sociétés - 1er Bureau, les mêmes jours, mois et an, sous le n°22804907 - Quittance n°7650.

- Liste des souscripteurs et état des versements enregistrés à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés - 1er bureau, le 31 octobre 2022 sous le n°22804906 - Quittance n°7649.

Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés en conséquence.

2022T01247SANB2

SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES "SNBG"

Société anonyme

Au capital de 57 091 000 dinars

Siège social : 3 Rue des Mathématiques Z.I Grombalia 8030

Identifiant unique : N°005234P

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4/11/2022, enregistré à la recette des finances de Grombalia le 10/11/2022 sous le numéro 22705600, quittance numéro 096133, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises sous le numéro 2022127725 en date du 14/11/2022 il a été décidé :

Le cumule des fonctions du Président du conseil d'administration et celles du Directeur Général de la société. En conséquence, l'article 22 des statuts de la société sera modifié suivant les dispositions des articles 200 et 202 du code des sociétés commerciales.

2022R02726SANB2

Renouvellement du mandat du liquidateur d'une société

SOCIETE HIKMA FOODS COMPANY

S.A du capital de 1200.000.000

Siège : Résidence zitouna Cité Ettamir Route de Sfax Sousse

RC : B169381997

MF : 0381879/T/A/M

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire en date du 8/11/2020 enregistré à la recette des finances de Sousse le 9/11/2020 sous le n°22702402 quittance n°M079779 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises de Sousse sous le n°2020106565 en date du 11/11/2020, il a été décidé : Renouvellement du mandat du liquidateur Mr Samir Lahouimel, titulaire de la CIN n°02939969 du 22/12/2022 pour un mandat de 2 ans.

2022S01355SANB2

"Société MEDICEF"

Société anonyme

Capital social : 15.388.488 Dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - Sidi Thabet - Ariana

Identifiant Unique : 0381736D

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15/6/2022 enregistré à la Recette des Finances El Charguia Tunis le 14/9/2022 sous le Qn°M111420 En°22707314. L'assemblée a décidé de renouveler le mandat d'administrateurs de :

- Mr. Mazen Samih Darwazeh.

- La société d'Industrie Pharmaceutique Ibn Al Baytar représentée par Mr.Said Hamadeh Said Odeh.

- La société Hikma Pharmaceuticals.

Et ce pour une durée de trois années

L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de la société les Commissaires aux Comptes associés «MTBF» représentée par Mr. Mohamed Lassaad Borgi en qualité de Commissaire aux Comptes pour une durée de trois années.

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 15/6/2022 enregistré à la Recette des Finances El Charguia - Tunis le 14/9/2022 sous le Qn°111423 En°22807315, le conseil d'administration a décidé de renouveler le mandat de Mr. Mazen Samih Darwazeh en qualité de président du conseil et ce pour une durée de trois années.

Un exemplaire de chaque P.V a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 6/10/2022 et publié le 7/10/2022 au B.O.R.N.E n°204 et annonce n°202296032.

2022402842SANB2

"SOCIETE D'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE IBN AL BAYTAR"

Société anonyme

Capital social : 18.569.270 Dinars

Siège social : Rue 8610 N°11 El Charguia - Tunis

Identifiant Unique : 0296081G

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du

15/6/2022 enregistré à la recette des finances El Charguia - Tunis le 23/8/2022 sous le Qn°M105644 En°22706677. L'assemblée a décidé de renouveler le mandat de la société les commissaires aux comptes associés «MTBF» représentée par Mr Mohamed Lassaad Borgi en qualité de commissaire aux comptes, et ce pour une durée de trois années.

Un Exemplaire du PV a été déposé auprès du Registre National des entreprises le 6/10/2022 et publié le 7/10/2022 au B.O.R.N.E n°204 et annonce n°202294588.

2022402843SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

APB Tun SARL

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 1.000 DT

Centre d'Affaires REGUS - Centre Urbain Nord Tunis - 7ème Etage - 1082 Tunis

I.U : 1776301D

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 24/8/2022 enregistré à la recette des finances El Mahrajane Tunis, le 9/9/2022 sous Qn°M076577 En°22805179

Les associés ont décidé de transférer le siège social de 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis au Centre d'Affaires REGUS - Centre Urbain Nord Tunis - 7ème Etage - 1082 Tunis

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°17763010 le 26/10/2022 sous dossier n°2022111816.

2022402841SRLB2

AUTRES SOCIETES

Nomination du président du conseil d'administration

Coopérative de consommation Tunisie Coop

MF : 1397086F

Siége : cité commerciale Jamil Menzeh 6 Ariana

Capital : 5400 dinars

Selon PV du conseil d'administration réuni en date du 12/11/2022, enregistré à la recette des finances de Menzeh 6, le 15/11/2022 sous le n°22707934 quittance M150975, déposé au RNE le 16/11/2022, sous le n°2022132369 il a été décidé de nommer Mme Nadia Kbaier en qualité de présidente du conseil d'administration avec tous les pouvoirs.

2022402848SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé daté le 11 et le 12 novembre 2022 enregistré à la recette des finances Habib Thamer Tunis le 14 novembre 2022 sous le n°22203520 reçu n°M072339.

Les héritiers de feu Ahmed Ben Saïd Aaljen ont vendu à M. Taher El Mrabtini le fonds de commerce (vente de fruits secs) sis à la Rue Habib Thamer n°19 Tunis.

Toute opposition doit être faite dans le délai de 20 jours de la date de cette publication au local précité.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 16/11/2022.

2022T01249FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la Recette d'El Menzah 6 sous le numéro d'enregistrement 22207654 et quittance numéro M147598, la société H & N LA GOULETTE SARL Identifiant Unique n°1603410 A a vendu le fonds de commerce "Restaurant" sis à Kamoun Médical Center n°6 Bâtiment Yesmine Boulevard la Nouvelle ère Riadh Ennasr2 - 2001 Ariana - 2080 à Monsieur Mohamed Amine Ben Hassine Ben Mohamed Maymoune avec tous ses éléments matériels et incorporels.

Toutes les oppositions sont déposées entre les mains du Maître Ben Haddoud Sonia, Avocate à la cour de cassation A son Bureau 7 Rue 18 janvier Tunis.

Dans les délais légaux de 20 jours à partir de la parution au journal officiel de la République Tunisienne.

L'annonce a été publiée au journal quotidien "Essabeh" le matin le 11/11/2022.

2022T01250FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 8/12/2016 enregistré à la recette des finances d'Ariana; enregistrement n°16206076 quittance n°11104075; Mr Azouz Silini vend et cède à Mr. Mahdi Silini la totalité du fonds de commerce qui a pour objet le commerce situé à rue Iben Mandhour Ariana. Les oppositions devront être notifiées à Maître Gharbi Selma à son cabinet sis à l'Avenue Habib Bourguiba n°13 Ariana et ce dans un délai de 20 jours de la publication de présent avis.

Cette vente a été publiée au journal quotidien daté le 20/10/2022.

2022T01251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 27/10/2022 enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 02/11/2022 sous le numéro 22204997 n° de quittance M085211, Madame Bouthayna Shidani ép Hajri, titulaire de la carte d'identité n°08976305, identifiant unique R1779825, demeurant à l'avenue Bir Masyoga Hached Bizerte, vend aux Messieurs, Aymen Wakad, titulaire de la carte d'identité n°08915724, Mouhamed Wakad titulaire de la carte d'identité n°08104677, résidant Rue 14 Janvier Ain Meriem, Bizerte Bechir Arbi, titulaire de la carte d'identité n°05649715, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis au n°38 cité El Hana Bizerte, destiné à la vente des produits divers.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Hamda Ben Said dont l'étude est au centre d'affaires bloc A, bureau 406 rue Hassan Nouri - Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "El Chourouk" 15/11/2022.

2022T01252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 7/11/2022, enregistré à la recette des finances Dahmani à la même date (reçu d'enregistrement n°22200728, quittance n°M019721) Monsieur Lazher Ben Nasser Yaakoubi demeurant à Cité 02 Mars Dahmani Elkef a vendu à Madame Fatma bent Mabrouk Mahchaoui demeurant à Cité 02 mars Dahmani ElKef - le fonds de commerce avec l'ensembles de ses éléments incorporels situé à l'Avenue Eljoumhouria Dahmani Elkef ayant pour objet "l'exercice du commerce".

Les oppositions seront reçues dont les vingt jours de la publication de cette annonce au jort chez Monsieur Lazher Ben Nasser Yaakoubi à son adresse mentionnée précédemment.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien paru le 15/11/2022.

2022T01254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3/11/2022 et enregistré à la recette des finances rue Aljazira le 7/11/2022 quittance n°M073181 et enregistrement n°22203025 monsieur Abd El Basset Dridi demeurant à rue Camillia, n°03, Dibouz ville, Tunis titulaire de la C.I.N n°00757099 a vendu à monsieur Omar Harbaoui demeurant à la rue Rawebi n°20, Mourouj 2, Tunis, titulaire de la C.I.N n°00738271 et monsieur Ahmed Bou Hadda demeurant à rue 6953 n°37, cité Intilaka, Tunis, titulaire de la C.I.N n°08708755 la totalité du fonds de commerce situé à rue Beb Fella, n°70, Tunis exploité pour l'exercice de toutes activités commerciales.

Les oppositions doivent être adressées à l'acquéreur à son adresse élue bureau maître Boulaabi Sonia 6, rue sidi Béchir Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Alchourouk et le Quotidien le 13/11/2022.

2022R02719FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé de 10/11/2022 enregistré à la recette des finances d'Akouda le 14/11/2022 sous n°22202731 quittance n°M038934 rédigé par Maître Thameur Bargui avocat à la cour de cassation rue 18 janvier Grombalia CIN n°05130901, la Société MODA CERAMICS inscrite à la RNE sous n°1309829G Siège social sis à l'avenue de la République Akouda a vendu à la Société AYACHI FRERES inscrite à la RNE sous n°1151539D, siège social sis à cité Antar Grombalia la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue de la République Akouda exploité dans l'activité de l'exposition et la vente des produits céramiques et sanitaires avec tout ses éléments corporels et incorporels à un prix global de 50 000,000 DT.

Les oppositions doivent être faites au bureau du rédacteur de l'acte Maître Thameur Bargui, CIN n° 05130901 MF n°785827Z sis à la rue 18 Janvier Grombalia dans un délai de 20 jours à compter de la date de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk de 17/11/2022.

2022R02722FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé légalisé le 30/9/2022 et enregistré à Radés le 4/10/2022 sous le n°22202760 quittance n°MO67954 la Société "All in Travel Tunisia" siège social 74 Avenue Habib Bourguiba Radés a vendu à Mme Aouay Halima domiciliée au 20 Sidi Salah Mateur Bizerte un fonds de commerce «tout commerce» exploité au magasin n°74 Avenue Habib Bourguiba Radés.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de la gérante de la vendeuse à son adresse Résidence Maxula Immeuble 2 A appartement 215 Radés et ce dans un délai de 20 jours qui suivent la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

Cet avis est paru aux journaux "Achourouk" et "Le Quotidien" du 20/10/2022.

2022R02725FCCC2

Renonciation d'un fonds de commerce

Suivant acte sous-seing privé enregistré à Grombalia le 17/10/2022 n°M090778 Quittance n°22205102 M. Makrem Ghaoui titulaire de la CIN 06281365 et M. Mohamed Ghaoui titulaire de la CIN 06318002 et M. Chiraz Ghaoui titulaire de la CIN 06292621 ont renoncé au profit de M. Jamila Chikhaoui titulaire de la cin 03654209 tous demeurant à Turki Grombalia sur la totalité de leurs droits de propriété sur le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels dénommé café des jeunes consistant à un café catégorie un, enregistré au registre national des Entreprises sous l'identifiant unique n°202412P situé à Turki Grombalia.

Les oppositions doivent être déposées dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cet extrait au journal officiel de la République Tunisienne.

Les oppositions seront acceptées au domicile élu de la bénéficiaire de la renonciation cabinet Maître Toumi Mohamed Mehdi avenue Habib Bourguiba Grombalia.

Un extrait de cet avis est publié aux journaux quotidiens Essahafa et La Presse le 16/11/2022.

2022R02730FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. du 3/11/2022 enregistré le même jour à la recette des finances route de Tunis Sfax sous n°22203419 quittance M0100644, Khair Eddine Lokmani titulaire de la C.I.N. 06550511 et d'identifiant unique 1015256J, demeurant à ksar Ouled

Boubaker El Bir Lahmer Tatouin, a cédé à Olfa Hammehi Elyousfi titulaire de la C.I.N 05331135, demeurant à l'avenue Chikh Mohamed El Athar impasse 3 maison 4 Gremda Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité dans le commerce des fruits secs sis à 6 avenue Habib Bougatfa Sfax. Les oppositions seront reçues dans les 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne et devront être adressées chez Maître Mohamed Hentati Avocat 15 place Marburg 3000 Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal «El chourouk» du 11/11/2022.

2022X01436FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Guidara Abdellaziz

Avocat

1, Rue Victor Hugo 3000 Sfax

Vu l'acte sous seing privé du 11/11/2022 enregistré le 14/11/2022 sous le n°22203551 quittance n°M102376 Mme Imen bent Habib Ajmi a vendu le fonds de commerce concernant le local de commerce privé (Fast- Food et Pizza) sis à la route Sidi Mansour km 10 Immeuble Saif Sfax à Mr Hilmi Ben Ridha Ben Ibrahim et toute opposition sera faite auprès de l'acheteur à l'adresse ci-dessus indiquée durant la période de 20 jours selon la loi.

Un avis de vente de ce fonds de commerce a été publié sur les journaux quotidiens Essabah et le Temps le 17/11/2022.

2022X01438FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 19/10/2022, enregistré à la recette des finances de Gremda le 31/10/2022 n°22202586 quittance n°M093730, rédigée par Maître Hassene Abid Avocat à la cour de cassation demeurant à Imm. El Manar bloc C 1er étage n°4 Sfax, Nawel Bouchekwa (cin 01325481) a cédé à Maher Haj Taeb (cin 01311476), la totalité du fonds de commerce consistant en "restaurant Sofien" sis à Route Lafrane km 1 à Sfax, avec tous les éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont acceptées entre les mains du Maître Hassene de Abid, dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication.

Cette annonce a été publiée au journal "Le Quotidien" paru le 17 novembre 2022.

2022X01441FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 4/10/2022 enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 14/10/2022 Quit M103403 Enreg 22205759. Mme Lilia Rebaii a vendu à Mr Habib Douili la totalité du fonds de commerce sis à la rue imam rassaa n°26 Montplaisir Tunis, publié au journal «le Quotidien» n° 6634 du 25/10/2022. Toute opposition doit être faite entre les mains de Mme Lilia Rebaii sis à 07 rue Chakib Arsalen Belvédère Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2022402836FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé rédigé par maître Noureddine Ben Brik Avocat à la cour de cassation, 32 boulevard Bab Bnet Tunis en date du 10/10/2022 enregistré à la recette des finances yassminette le 7/10/2022, quittance M053173, enregistrement n°22202135 Mr Bilel Haddar a vendu à Mr Malek Chaabene et Salah Ben Abdelhamid la totalité du fonds de commerce composé d'un salon sis à la résidence Saif 1 n°5 médina Jadida 1 Ben Arous. Les oppositions seront reçues entre les mains de l'avocat et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié le 15/3/2013 au journal Essahafa le 5/11/2022.

2022402840FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/10/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, le 31/10/2022, n° de quittance 89002 sous le n° d'enregistrement 22203387, la société IMEN HOTELS a vendu à Mr. Kaiis Ben Ali Chaabani la totalité du fonds de commerce destiné à usage de Tous types de commerce à l'exception de la vente de boissons alcoolisées, exploité dans les deux magasins n°38 et 48 situés au rez-de-chaussée du centre commercial «GALAXIE 2000» à l'angle de la rue Hasdrubal et de la rue d'Arabie Saoudite, Tunisie, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Cet avis a été publié à Echourouk du 9/11/2022.

Les éventuelles oppositions doivent se faire au bureau du Maître Othmen Tanazefti avocat à la cour de cassation sis à 40 avenue Habib Bourguiba 4ème étage app n°15 la nouvelle Ariana 2080 Ariana domicile élu par les parties contractantes, dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

2022402851FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 29/8/2022 enregistré à la recette des finances Quai Tarak Ibn Zied Bizerte le 17/10/2022 sous le numéro 22303423 n° de quittance M055390, Monsieur Youssef Mzali titulaire de la carte d'identité n°09352171 et Syrine Ben Saïdan titulaire de la carte d'identité n°00281759 en son nom et au nom de son fils mineur Sélim Mzali, résidants à l'avenue Fattouma Bourguiba n°70 Soukra Ariana, louent à la Société Idées D'ailleurs, qui accepte la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à l'avenue Fattouma Bourguiba n°70 bis Soukra Ariana, dont l'activité est showroom pour meubles.

Les oppositions seront reçues par lettre recommandée avec accusé de réception chez maître Hamda Ben Said dont l'étude est au centre d'affaires bloc A, bureau 406 rue Hassan Nouri - Bizerte et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «EL Chourouk» le 15/11/2022.

2022T01253FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte de location en date du 13/9/2022 enregistré à la recette des finances Kelibia en date du 19/9/2022 sous le numéro 22302100 quittance n°M059082.

Mr Abdallah Boudhbiba a loué à la société Boudhbiba d'alimentation générale SUARL la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue Habib Thameur Kelibia destiné vente produit alimentaire.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annone au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux Journaux Echourouk et le Quotidien le 4/11/2022.

2022R02717FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Nelson Mandela, Tunis le 01-12-2021 sous le n°21303828 quittance n°70884, Monsieur Zaid Aloui CIN n°00279238 a loué à la Société Para Informatique IU : 1689102K, en la personne de son représentant légal Monsieur Abouloubaba Ben Taoufik Ibrahim, CIN 00923227, tout le fonds de commerce sis au 57, avenue de la Liberté - Tunis, et ce pour l'exercice de l'activité de commerce de gros de matériel informatique et accessoires, pour une durée d'une année renouvelable débutant le 01-11-2021 et prenant fin le 31-10-2022.

Les oppositions sont faites dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT à l'adresse du fonds de commerce susmentionné.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 17-11-2022.

2022402835FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Carthage le 4/11/2022 quittance n°M106066 enregistrement n°22302303 Mr. Kabil ben Mohamed Dahmen titulaire de la c.i.n. n°05483405 a loué en gérance libre le fonds de commerce d'un local d'un restaurant et un café catégorie 1 avec ses éléments matériels et moraux, sis à 4 avenue Hanoun Carthage Dermech à la société la Bergamote représentée par son gérant Mr. Ahmed Rami Ouanes titulaire de la c.i.n. n°07443571

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 19 novembre 2022.

2022402837FCCC3

Location gérance libre de fonds de commerce

Par contrat de location, enregistré à la recette des finances El Menzeh 9, le 7/11/2022, sous le n°22303935, quittance n°97003, rédigé par Maître Lotfi Aissa avocat, titulaire de la CIN n°04871745 délivrée à Tunis le 27/9/2001 Mr Mehrez Ben Amor Titulaire de la CIN n°00246257 délivrée à Tunis le 29/8/2006 a loué à la société Hight Level Stars représentée par son gérant Mr Walid Ben Hadj titulaire de la CIN n°09602247, la totalité du fonds de commerce sis au local situé au Centre Commercial Aida, Local 1327, El Emenzeh 9, 1013, Tunis exploité en l'organisation des évènements, organisation de salons professionnels et congrès.

Toutes les oppositions doivent être adressées au local du fonds, dans un délai de 20 jours à partir de la parution au JORT.

2022402849FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Nom : Groupement de Développement Agricole (GDA) BATTOUMET SOUK jdid.

Adresse : rue alkarama souk jdid 9121.

Les objectifs :

- Protéger les ressources naturelles dans la zone d'intervention.

- Equiper la zone d'intervention par le matériel nécessaire.

- Nouer des relations de coopération et d'échange d'expériences dans le domaine du développement des capacités de la femme rurale avec les structures d'appui et agricoles au niveau national et international.

- Aider les membres à commercialiser leurs produits et les guider et les accompagner par les techniques agricoles les plus efficaces.

Membres :

Présidente : Imen Tahri

Secrétaire générale : Soulef Ammari

Trésorière : Loubna Guesmi.

2022R02693APSF1

Constitution d'un syndic

Suivant procès-verbal du 30/10/2022 enregistré à la recette des finances Nouvelle Madina le 01/11/2022 enregistrement n°22702309 quittance n°M055765, il a été décidé la constitution d'un syndicat de résidence :

Nom social : Syndic des copropriétaires résidence Mostakbal 2.

Siège social : Nouvelle Médina 3 Ben Arous

Le président : Tarek Baoued

Le trésorier : Moncef Gasmi

Secrétaire général : Bouhaleb Dhahri

Membre : Fadhel Toubari - Tarek Kouissi.

2022R02731APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du syndicat des copropriétaires de la résidence

"Mercure" Rue du Nil Jardin d'El Menzeh 2

En vertu du P.V de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence "Mercure" du 18 septembre 2022 édité par les deux huissiers maîtres Mohamed El Habib Ammeri et Ilhem Karoui, il a été décidé l'élection du bureau suivant :

Président : Karim Belhadj

Trésorier : Sami Cherif

Secrétaire générale : Afef Hdhili

Les membres : Mohamed Bajjar - Slim Badi.

2022T01255APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après déduction de 40%

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana 1

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'International SICAR, représentée par son Directeur Général société Anonyme, identifiant unique n°0723542X ayant son domicile élu au siège social de la société internationale de recouvrement des créances (IRC) sis à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem, Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat Maître Younes Hached, sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

La partie saisie : 1- Salah Zaied, titulaire de la CIN n°00326168 demeurant à la rue Amine Chebi, résidence Palace, immeuble A, appt 7, Menzah 8, Ariana.

L'immeuble saisi : les parts indivises soit 60 parts/1000 parts dans le TF n°136614 Tunis dénommé «ilys joseph» sis à Tunis faisant le coin de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil.

Les parts indivises consistent en un appartement situé au premier étage de l'immeuble situé à l'angle de l'avenue de la liberté et la rue de Brésil Tunis, portant le n°06 (avec les parts communes dans l'immeuble). L'appartement se compose d'une salle d'eau équipée, deux chambres chacune avec un balcon arrière, une cuisine, la superficie de l'appartement est d'environ 80 m². L'appartement est équipé de toutes les installations nécessaires, y compris l'eau potable et le courant électrique.

Les charges :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dt inscrite le 15/9/2006 au profit de la STB.

- Hypothèque volontaire à hauteur de 8.000,000 dt inscrite le 20/7/2007 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 23.000,000 dt inscrite le 25/01/2008 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 130.000,000 dt inscrite le 28/02/2009 au profit de la BFPME

- Hypothèque volontaire à hauteur de 130.000,000 dt inscrite le 28/3/2009 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 7.000,000 dt inscrite le 20/10/2009 au profit de la STB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 20.000,000 dt inscrite le 24/12/2009 au profit de la STB

- Commandement valant saisie immobilière inscrite le 01/8/2022 au profit du saisissant.

- L'immeuble saisi est loué par Mme Asma Bent Salah Ben Abdallah C.I.N : 0449457 du 28/8/2012 moyennant un loyer mensuel de 600d.

Mise à prix après déduction de 40% :

La mise à prix est fixée à : 110.880,000 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 20/12/2022 à 9h et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2022T01256VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana 1

Tél : 71.709.778 - 71.709.776

Fax : 71.709.742

MF : 509782P/A/P/000

Partie poursuivante : L'Union Internationale de Banques, représentée par son Directeur Général société Anonyme, identifiant unique n°0002708Q ayant son domicile élu au siège social de la société internationale de recouvrement des créances (IRC) sis à Ariana, 19 rue Mustapha Abdessalem Menzah 5, domiciliée au cabinet de son avocat.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Avenue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, 2ème Etage, Menzah 8, Ariana

La partie saisie : 1- Sté PARA-PHY, Sarl; identifiant unique n°505870W, son siège social est situé au 37 rue Mouaouia Ibn Abi Sofiane, Menzah 5, Ariana

L'immeuble saisi : les parts indivises soit 570 parts124000 parts dans le TF n°57509 Tunis dénommé «Nozha 775» sis à Sidi Daoued la Marsa Tunis faisant le coin de l'avenue de la Liberté et la rue de Brésil. Les parts indivises consistent en un Immeuble composé d'un rez-de-chaussée et deux étages avec l'enseigne MEUBLATEX. Le rez-de-chaussée se compose d'une entrée principale et d'une grande salle avec un WC avec un revêtement en tapis et carrelages. Le premier est en mauvais état avec un revêtement en tapis. Le deuxième étage est en état moyen avec un revêtement en tapis et 02 WC.

Les charges :

- Hypothèque volontaire à hauteur de 650.000,000 dt inscrite le 7/10/2013 au profit de l'UIB

- Hypothèque volontaire à hauteur de 910.000,000 dt inscrite le 01/4/2014 au profit de l'UIB

- Commandement valant saisie immobilière inscrit le 23/9/2022 au profit du saisissant.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à : 1.489.321,500 dt

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 13/12/2022 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

- Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis.

2022T01257VEPA1

Vente aux enchères publiques après réduction de 40%

Maître Naziha Ghizaoui

Avocate

12 bloc c immeuble «enajeh» Chouchet Radés, Ben Arous

Tel : 93 116 425

Le créancier avisé : M Chokri Ghizaoui travaille à l'étranger son adresse chez maître Naziha Ghizaoui immeuble enajeh Chouchet Radés. Débiteur : M Kasem Srab ouvrier demeurant à 17 rue Algérie Tatawin.

Vente aux enchères publiques à la cour de première instance Ben Arous le 8/12/2022 un terrain à vocation d'habitation à Mhamdia city Tayeb Mhiri, superficie 355 m² équipé d'eau et d'électricité; prés de toute commodité (école; jardin d'enfant..) et entouré des voisins; Prix d'ouverture : quarante six mille cent quarante trois dinars et 972 millimes (46.143,972 d), le soumissionnaire doit assurer le tiers à travers un avocat.

2022R02724VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière exécutoire

Etude maître Zendah Abdelmadjid

Avocat auprès de la cour cassation

Rue Amilcar - complexe Bouchadekh Midoun Djerba 4116

Tel : 75.733.666

Fax : 75.732.880

Créancier saisissant : BH Bank, S.A. I.U. 0024588 W, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

Débiteurs saisis : Fawzi Ben Saad Arrami, demeurant au 43 rue Ettayeb Mhiri Gabès, gouvernorat de Gabès.

Avocat poursuivant : Maître Zendah Abdelmadjid, Avocat auprès de la cour de cassation, rue Amilcar complexe Bouchadekh Midoun Djerba 4116.

Immeuble saisi : Consistant en un terrain sous forme de deux rectangles d'une surface de 393 m², objet de titre foncier n°17458 Gabès dénommé NAJIBA, sur lequel est construit une habitation en deux étages situé à Teboulbou Gabès sud gouvernorat de Gabès.

Le rez-de-chaussée, est d'une superficie de 128 m² se compose d'un salon, une cuisine, une chambre, une salle d'eau, un escalier, une terrasse, et un garage de surface 40 m².

Le premier étage, d'une superficie de 128 m² se compose de quatre chambres et un escalier menant au toit.

Le terrain est délimité comme suit : au Nord route pavée et cour boisée au Sud d'un coté terrain nu objet de titre foncier 11960 Gabès et de l'autre coté terrain objet de jugement d'immatriculation sous numéro 15794 à l'Est habitation au tiers et à l'Ouest habitation au tiers.

Mise à prix : le prix d'ouverture, est fixé à trois cent trente cinq mille neuf cent quatre vingt dinars (335.980.000 dt) en vertu de l'expertise faite par l'expert «Mourad Hzami» objet de l'ordonnance sur requête n°9262 délivrée le 13/4/2022 et rendue par Monsieur le président du tribunal de première instance de Gabès.

Date et lieu de l'adjudication : l'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Gabès sis à l'avenue Farhat Hached Gabès le lundi douze décembre deux mille vingt deux 12/12/2022 à 9h et suivantes.

Visite de l'immeuble : la visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail la consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Gabès ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2022R02772VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction du prix de 40 %

1) Poursuivante : Jguirim Mouna, demeurante à Rue Kouria Sayeda.

2) Partie saisie : Bou Afsoun Mohamed Salah, demeurant à l'Avenue Ettihad El Maghreb El Arabie - Jemmel.

3) Avocat poursuivant : M Kbairer Khmaies - Av H. Bourguiba Jemmel.

4) Immeuble mis en vente : La totalité d'un lot de terrain agricole situé à Jemmel objet du titre foncier n° 76031 - Monastir composé de deux lots n°72-73 d'une superficie de 8159 m².

5) Mise à prix après réduction de 40 % : quatre vingt dix huit milles sept cent trente quatre dinars 200 millimes (98 734,2000T) plus les frais 3717,068D.

6) Date et lieux de vente : La vente aura lieu à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir le 21 décembre 2022 à 9 h du matin au palais de justice Monastir.

7) La visite de l'immeuble : Peut s'effectuer durant toute la semaine pendant l'horaire administratif.

2022S01357VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A., I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Société MEDITERRANEAN HOTELS management, SA, I.U 0871375A, RC B0715782004, sis à l'hôtel jardin du soleil Hammamet Nabeul.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez Ayed Zambaa, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N° 16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi : La totalité de l'immeuble dénommé "Abu Nawas", objet du titre foncier n°12768, Médenine, qui consiste en un terrain à caractère touristique d'une superficie de 59570 m² situé dans la zone touristique de Mezraya Djerba Midoun, gouvernorat de Médenine, et il est constitué de la parcelle numéro 6 du plan de lotissement du titre foncier 66 Médenine, délimitée au nord par l'hôtel Palm Beach, à l'est par la Méditerranée, au sud par l'hôtel les sirènes, et à l'ouest par une voie publique, sur lequel est construit un hôtel, composé des éléments suivants :

- 450 chambres d'hébergement (215 doubles, 124 triples, 56 quadruples, 31 familiales de premier type, 24 familiales de second type) réparties en 15 pavillons.

- Quatre piscines extérieures, trois pour adultes et une pour enfants, et une piscine couverte et une autre couverte pour le massage à l'eau de mer, avec les superficies respectives suivantes : 1361 m², 593 m², 283 m², 68 m², 96 m² et 40 m².

- Deux cours de tennis, la superficie du premier est de 80,21 m² et la superficie du second est de 98,19 m².

Une salle de réunion d'une superficie de 228 m².

- Salle de réception, restaurants, bars et cafés, salle et bureau d'entretien, boutiques d'activation et clubs d'enfants, buanderie, cuisine, magasins de stockage, groupe électrogène, station de chauffage d'eau, station de filtration et de pompage d'eau, stations de climatisation, captage d'eau de mer et station de drainage, discothèque, bureaux Centre de massage, salon de coiffure.

5- Mise à prix : Cinquante quatre million neuf cent quatre vingt dix neuf mille cent quatre vingt dix dinars (54.999.190,000 D) frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Médenine sis à la route de Tataouine Médenine le lundi dix neuf décembre deux mille vingt deux (19/12/2022) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2022X01433VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A., I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Sté Djerba golf resort (précédemment Société SPRINCLUB DJERBA), I.U 0345749E, RC B2064762006, ayant son siège à la Zone Touristique Midoun Djerba Médenine, et B.P. 358 Midoun Djerba Médenine.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à la rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi :

- La propriété nommée "Montazah IV" objet du titre foncier 174 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 17390 m².

- La propriété nommée "Al-Tawheedy" objet du titre foncier 5617 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 8999 m².

- La propriété dénommée "Hotel Sprin Djerba Golf" objet du titre foncier 37540 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 6330 m²,

- La propriété dénommée "Hotel Sprin Djerba Golf" objet du titre foncier 37541 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 7330 m².

- La propriété dénommée "Hotel Sprin Djerba Golf" objet du titre foncier 37542 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 9255 m².

- La propriété dénommée "Hotel Sprin Djerba Golf" objet du titre foncier 37543 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 8732 m².

- La propriété dénommée "Hotel Sprin Djerba Golf" objet du titre foncier 37544 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 33857 m².

- La propriété dénommée "Hotel Sprin Djerba Golf" objet du titre foncier 37545 Médenine, qui consiste en une parcelle de terrain d'une superficie de 17187 m².

Les huit terrains précités sont situés à Zfefra, délégation de Djerba Midoun, gouvernorat de Médenine, dans la zone touristique de Midoun dans le plan d'aménagement urbain dans ladite zone touristique destinée pour

la construction d'hôtel, à proximité de plusieurs hôtels et locaux commerciaux et des installations nécessaires (électricité, eau courante, téléphone, évacuation, illumination publique et les routes goudronnées). Les huit terrains sont adjacents l'une à l'autre, et forment ainsi un vaste terrain sur lequel plusieurs bâtiments consistant en un immense hôtel de trois étages équipé de toutes les commodités, et clôturé des cotés nord, est et ouest. Il se compose de :

Rez-de-chaussée : comprend :

- L'entrée principale de l'hôtel, la réception, des salles multifonctionnelles, d'une superficie de 1351 m².

- Un salon et un bar, le restaurant principal, un restaurant à la carte et un café maure, d'une superficie de 3700 m².

- Restaurant Fast food au bord de la piscine, bar de plage.

- Un club d'enfants d'une superficie dé 100 m².

- Un centre de kinésithérapie et d'esthétique d'une superficie de 244 m².

- Un gymnase d'une superficie de 260 m².

- Piscine couverte de 420 m².

- Salon de coiffure, discothèque, bar latino, salle de conférence, deux salles de réunion, boutiques, hall internet, chambres touristiques, bureaux administratifs, vestiaires pour les ouvriers, cuisine centrale, dépôt, buanderie, ateliers et dépôts d'entretien, transformateur d'électricité, château d'eau et chaufferie.

- Piscine principale, piscine pour enfants, voiries, abri voitures, cours goudronnées, terrasses de 1859 m², allées et trottoirs goudronnés de 4281 m², quatre courts de tennis et un terrain multisports d'une superficie de 3714 m², cour pour le dépannage, abri pour réservoirs de gaz, abri à moteur machines de refroidissement, jardins, clôture de l'auberge, éclairage intérieur de l'hôtel, désinfection, jardins (fleurs, arbres d'ornement et forêts) sur une superficie de 66 050 m².

- 1er étage : un bâtiment comprenant :

- Bureaux administratifs et salles multifonctionnelles d'une superficie de 951 m².

- Restaurants d'une superficie de 863 m².

- Chambres touristiques ascenseurs et couloirs d'une superficie de 5018 m².

- 2ème étage supérieur : contient des chambres touristiques, des ascenseurs et des couloirs d'une superficie de 4982 m².

5- Mise à prix : Quarante six million neuf cent treize mille neuf cent quatre vingt quinze dinars (46.913.995,000), frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criés du tribunal de première instance de Médenine sis à la route de Tataouine Médenine le lundi dix neuf décembre deux mille vingt deux (19/12/2022) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

- Chambres touristiques ascenseurs et couloirs d'une superficie de 5018 m².

- 2ème étage supérieur : contient des chambres touristiques, des ascenseurs et des couloirs d'une superficie de 4982 m².

5- Mise à prix : Quarante six million neuf cent treize mille neuf cent quatre vingt quinze dinars (46.913.995,000), frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à la route de Tataouine Médenine le lundi dix neuf décembre deux mille vingt deux (19/12/2022) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2022X01434VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Cabinet Maître Moez Ayed Zambaa

Avocat à la cour de cassation

1- Créancier saisissant : AMEN BANK, S.A., I.U. 0000221M, ayant son siège social à l'avenue Mohamed V Tunis.

2- Débiteur saisi : Sté immobilière SUNSEANIOR, SARL, IU 1052887V, RC B2436392008, ayant son siège social à résidence Sindibad II angle avenue de la République et la rue Medhat Bécha bloc B 2ème étage bureau n°4 Tunis et à son domicile élu à la société de tubes plastiques et de cuivre sis à la rue des métaux impasse 1 n°B47 Charguia 1 Tunis.

3- Avocat poursuivant : Maître Moez AYED ZAMBAA, avocat à la cour de cassation, dont l'étude est sise à rue Tahar Sfar Im. Marhaba Center Esc.A 5ème étage App. N°16 - 3000 Sfax.

4- Immeuble saisi :

- La propriété dénommée «Maryam» objet du titre foncier n°3542 Médenine, et qui consiste en un terrain nu d'une superficie de 3535 m², situé à Mezraya délégation de Djerba Houmet Souk, gouvernorat de Médenine, composé de la parcelle 407 de l'arrondissement J du plan de Médenine, clôturé des cotés est et Ouest et en partie du côté sud, délimité du sud par la parcelle 413, de l'est par la parcelle 409, du nord par la parcelle 408, et de l'ouest, la parcelle 402.

- La propriété dénommée «Al-Fydha» objet du titre foncier n°4409 Médenine, et qui consiste en un terrain d'une superficie de 14 548 m², situé à Mezraya, délégation de Djerba, Houmet Souk, gouvernorat de

Médenine, composé de la parcelle 402 de l'arrondissement J du plan de Médenine, clôturé du coté ouest et en partie des cotés nord, sud et est, délimité du sud par la route goudronnée et les parcelles 406, 404, 412 et 413, de l'est par les parcelles 407, 408 et 1, du nord par les parcelles 394, 2 et 1, et de l'ouest par les parcelles 2, 1 et 404, sur lequel est édifié des aires résidentielles, administratives et de divertissement, entrecoupées de jardins, trottoirs et éclairage extérieur, équipés d'un réseau de refroidissement et de chauffage, d'un réseau téléphonique et d'un transformateur électrique dont les détails sont les suivants :

I) Siège administratif : Il est situé à l'entrée principale de l'ensemble résidentiel et se divise en deux parties :

- Du coté nord, une partie de 199 m² qui consiste en un rez-de-chaussée en cours de construction composé d'une salle de réception et d'un espace aménagé en bureau d'accueil, des toilettes, un salon de coiffure avec des toilettes.

- Du coté sud, un rez-de-chaussée composé une partie administrative de 246 m² composé de quatre bureaux, une salle de réunion, un hall d'accueil, une salle d'archives, une chambre de gardiennage, une infirmerie, 4 toilettes et une cuisine, et une deuxième partie composée d'un studio pour gardien de 65 m².

II) Complexes résidentiels : Il en existe quatre :

1) Complexe résidentiel A : Il comprend :

A- Sous-sol : Il se compose d'un parking pour 23 voitures, avec une sortie des côtés sud et nord, d'une superficie de 788 m².

B- Rez-de-chaussée : Il contient 8 studios et deux couloirs décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est de l'enceinte A, il contient deux chambres, un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse d'une superficie de 127 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest de l'enceinte A, il contient deux chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 130 m².

- Studio 3 : Dans le coin ouest de l'enceinte A, il contient deux chambres, une cuisine, un salon, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 101 m².

- Studio 4 : Dans le coin est de l'enceinte A, il contient deux chambres et un salon qui s'ouvre sur une cuisine, 2 salles de bains et une terrasse, d'une superficie de 106 m².

- Studio 5 : Dans le coin ouest de l'enceinte A, il contient deux chambres et un salon qui s'ouvre sur une cuisine, une toilette, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 87 m².

- Studio 6 : dans le coin est de l'enceinte A, il contient deux chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une toilette, d'une superficie de 83 m².

- Studio 7 : dans le coin sud-ouest du complexe A, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une terrasse, d'une superficie de 141 m².

- Studio 8 : dans le coin sud-est du complexe A, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une terrasse, d'une superficie de 129 m².

- Le premier couloir : il relie les studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et un ascenseur, d'une surface couverte est de 100 m².

- Le deuxième couloir : il relie les studios 5,6, 7 et 8 et mène au complexe B. Sa surface couverte est de 59 m².

C- Premier étage : Il contient 8 studios et deux arcades, décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est de l'enceinte A, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 120 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest de l'enceinte A, il contient deux chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 106 m².

- Studio 3 : Dans le coin ouest de l'enceinte A, il contient 2 chambres, une cuisine, un salon, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 85 m².

- Studio 4 : Dans le coin est du Complexe A, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 107 m².

- Studio 5 : dans le coin ouest du complexe A, il contient une chambre, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 82 m².

- Studio 6 : dans le coin est du complexe A, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une toilette, d'une superficie de 83 m².

- Studio 7 : dans le coin sud-ouest du complexe A, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une terrasse, d'une superficie est de 135 m².

- Studio 8 : dans le coin est du complexe A, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une terrasse, d'une superficie de 103 m².

- Le 1er couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et ascenseur d'une surface couverte de 99 m².

- Le 2ème couloir : relie les studios 5, 6, 7 et 8 et mène au complexe B, d'une surface couverte de 62m².

D- Deuxième étage : contient une résidence, 4 studios et un dégagement :

- Logement : dans le coin nord du Complexe A, d'une superficie totale de 422 m², composé de 2 ailes :

La première contient une chambre de service avec un balcon, 4 chambres, 4 salles de bains, un séjour qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine et une terrasse, et la deuxième aile contient un salon et une salle à manger, une cuisine, une salle de bains, deux chambres et une terrasse, en plus d'un jardin avec une piscine.

- Studio 1 : Dans le coin est du complexe A, il contient une chambre, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 67 m².

- Studio 2 : Dans le coin ouest du complexe A, il contient 2 chambres, une cuisine, une salle à manger, un salon, une salle de bains et une terrasse, d'une superficie de 96 m².

- Studio 3 : Dans le coin sud-ouest du Complexe A, il contient deux chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 108 m².

- Studio 4 : Dans le coin sud-est du Complexe A, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 87 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et un ascenseur, d'une surface couverte de 103 m².

C- Mezzanine : Il contient 8 studios et deux couloirs :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du complexe A, il contient un couloir qui mène à un salon qui s'ouvre sur une cuisine et une salle à manger, et contient 2 chambres, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 127 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest du complexe A, avec un couloir qui mène à un salon qui s'ouvre sur une cuisine et une salle à manger, et contient 2 chambres, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 131m².

- Studio 3 : Dans le coin ouest du Complexe A, il contient 2 chambres, une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle de bains et une terrasse, avec une terrasse, d'une superficie de 85 m².

- Studio 4 : Dans le coin est du complexe A, il contient 2 chambres, une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 98 m².

- Studio 5 : dans le coin est du complexe A, il contient 2 chambres, une cuisine, un salon, une salle à manger, 2 salles de bains et une terrasse, avec un superficie de 89 m².

- Studio 6 : dans le coin est du complexe A, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une toilette, d'une superficie de 82 m².

- Studio 7 : dans le coin sud-ouest du complexe A, avec un couloir qui s'ouvre sur deux chambres, un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 141 m².

- Studio 8 : dans le coin sud-est du complexe A, à l'ouest, avec un couloir qui s'ouvre sur 2 chambres, un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 126 m².

- Le premier couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et un ascenseur, sa surface couverte est de 100 m².

- Le deuxième couloir : relie les studios 5, 6, 7 et 8 et mène au complexe B, Sa surface couverte est de 60,5 m².

2) Complexe résidentiel B : Il comprend :

A- Rez-de-chaussée : Il contient 4 studios et un couloir décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du Complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, d'une superficie de 80 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest du Complexe B, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, avec une terrasse, d'une superficie de 83 m².

- Studio 3 : dans le coin sud-ouest du Complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 84 m².

- Studio 4 : Dans le coin sud-est du Complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 69 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4 et mène au rez-de-chaussée de l'enceinte A.

B- Premier étage : Il contient 3 studios et un couloir décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du Complexe B, il contient une chambre, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 79 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest de l'enceinte B, il contient deux chambres, un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 140 m².

- Studio 3 : Dans le coin sud du Complexe B, il contient 2 chambres, une cuisine, un salon, une salle à manger, 2 salles de bains, 2 terrasses, d'une superficie de 111 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2 et 3 et mène au 1er étage du complexe A, d'une superficie de 59 m².

C- Mezzanine : Il contient 4 studios et un couloir décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du Complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 79 m².

- Studio 2 : dans le coin nord-ouest du Complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bains et une terrasse, d'une superficie de 84 m².

- Studio 3 : Dans le coin sud-ouest du complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 84 m².

- Studio 4 : Dans le coin sud-est du Complexe B, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 85 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4 et mène au complexe A, d'une superficie de 60,5 m².

3) Complexe résidentiel C : Il comprend :

A- Rez-de-chaussée : Il contient 4 studios et un couloir décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin tribal est du complexe souterrain C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 68 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest du complexe C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 85 m².

- Studio 3 : dans le coin sud-ouest du complexe C, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, et une terrasse, d'une superficie de 82 m².

- Studio 4 : Dans le coin sud-est du Complexe C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, 2 terrasses, d'une superficie de 80,38 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4 et mène au rez-de-chaussée du complexe D, d'une superficie de 59,5 m².

B- Premier étage : Il contient 3 studios et un couloir décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du complexe C, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, 2 salles de bain et une véranda, d'une superficie de 85 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest de l'enceinte C, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 117 m².

- Studio 3 : Dans le coin sud du complexe C, il contient une chambre, une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle de bain et une terrasse souterraine, d'une superficie de 111 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2 et 3 et mène au 1er étage du complexe D, d'une superficie de 59,5 m².

C- Mezzanine : Il contient 4 studios et un couloir décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du complexe C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 79 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest du complexe C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 84 m².

- Studio 3 : Dans le coin sud-ouest du Complexe C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 84 m².

- Studio 4 : Dans le coin sud-est du Complexe C, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 85 m².

- Le couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4 et mène au complexe D, d'une superficie de 61,5 m².

4) Complexe résidentiel D : Il comprend :

A- Rez-de-chaussée : Il contient 8 studios et deux couloirs décrits comme suit :

Studio 1 : Dans le coin nord-est du complexe D, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 127 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest de l'enceinte D, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 141 m².

- Studio 3 : Dans le coin ouest de l'enceinte D, il contient une chambre, une cuisine, un salon, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 87 m².

- Studio 4 : Dans le coin est du complexe D, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une cuisine, 2 salles de bain et une terrasse, d'une superficie de 84 m².

- Studio 5 : dans le coin ouest du complexe D, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une cuisine, une toilette, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 86 m².

- Studio 6 : dans le coin est du complexe D, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une terrasse, d'une superficie de 114 m².

- Studio 7 : dans le coin sud-ouest du complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 131 m².

- Studio 8 : dans le coin sud-est du complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 127 m².

- Le premier couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et un ascenseur, et mène au complexe C, d'une surface couverte de 59,5 m².

- Le deuxième couloir : relie les studios 5, 6, 7 et 8, d'une surface couverte de 102 m².

B- Premier étage : Il contient 8 studios et deux arcades, décrits comme suit :

- Studio 1 : Dans le coin nord-est du Complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 95 m².

- Studio 2 : Dans le coin nord-ouest de l'enceinte D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 142 m².

- Studio 3 : Dans le coin ouest du complexe D, il contient une chambre, une cuisine, un salon, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 83,13 m².

- Studio 4 : Dans le coin est du Complexe D, il contient deux chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 89,63 m².

- Studio 5 : dans le coin ouest du complexe D, il contient une chambre, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 84,64 m².

- Studio 6 : dans le coin est du Complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 105,62 m².

- Studio 7 : dans le coin sud-ouest du Complexe D, il contient 2 chambres et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 102,83 m².

- Studio 8 : dans le coin sud-est du Complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain, une toilette et une terrasse, avec une superficie de 123,95 m².

- Le 1er couloir : relie les Studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et un ascenseur et débouche sur le complexe C. Sa surface couverte est de 59 m².

- Le 2ème couloir : relie les studios 5, 6, 7 et 8 et mène au complexe B. Sa surface couverte est de 99,02 m².

C- Deuxième étage : contient une résidence, 4 studios et un dégagement :

- Studio 1 : Dans le coin est du complexe D, il contient une chambre, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 94 m².

- Studio 2 : dans le coin ouest du complexe D, il contient 2 chambres, une cuisine, une salle à manger, un salon, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 127 m².

- Studio 3 : Dans le coin sud-ouest du Complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 96 m².

- Studio 4 : Dans le coin sud-est du Complexe D, il contient 2 chambres, un salon, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 87 m².

- Logement : dans le coin sud du complexe D, sa superficie totale est de 422 m², composé de deux ailes: la première contient une chambre de services avec un balcon, 4 chambres, 4 salles de bain, un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine et une terrasse ouest, et la deuxième aile contient un salon et une salle à manger, une cuisine, une salle de bain, deux chambres et une terrasse, en plus d'un jardin avec piscine,

- Le couloir : il relie la résidence aux studios 1, 2, 3 et 4, avec des escaliers et un ascenseur, sa surface couverte est de 103 m².

D- Mezzanine : Il contient 8 studios et deux couloirs :

- Studio 1 : dans le coin nord-est du Complexe D, avec un couloir qui mène à un salon qui s'ouvre sur une cuisine et une salle à manger. Il contient 2 chambres, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 125 m².

- Studio 2 : dans le coin nord-ouest du complexe D, avec un couloir qui mène à un salon ouvert sur une cuisine et une salle à manger, il contient 2 chambres, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 141 m².

- Studio 3 : dans le coin ouest du complexe D, il contient une chambre, une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 82 m².

- Studio 4 : dans le coin est du complexe D, il contient une chambre, une cuisine, un salon, une salle à manger, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 89 m².

- Studio 5 : dans le coin est du complexe D, il contient 2 chambres, une cuisine, un salon, une salle à manger, 2 salles de bains et une terrasse, d'une superficie de 101 m².

- Studio 6 : dans le coin ouest du complexe D, il contient une chambre et un salon qui s'ouvre sur une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 86 m².

- Studio 7 : dans le coin sud-ouest du Complexe D, avec un couloir qui s'ouvre sur deux chambres, un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 131 m².

- Studio 8 : dans le coin sud-est du composé D, avec un couloir qui s'ouvre sur deux chambres, un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de bain et une terrasse, d'une superficie de 126 m².

- Le 1er couloir : relie les studios 1, 2, 3 et 4 et mène à l'enceinte C, avec des escaliers et un ascenseur. Sa surface couverte est de 61,5 m².

- Le second couloir : relie les studios 5, 6, 7 et 8 et mène à l'enceinte B. Sa surface couverte est de 99 m².

5- Mise à prix : Douze million six cent vingt quatre mille trois cent soixante quatorze dinars (12.624.374,000D) pour l'immeuble dénommé «Elfidha» objet du titre foncière n° 4409 Médenine, et deux cent quatre vingt deux mille huit cent dinars (282.800,000 D) pour l'immeuble dénommé «Maryem» objet de titre foncière n°3542 Médenine, soit un total de douze million neuf sept mille cent soixante quatorze dinars (12.907.174,000 D) pour les deux immeubles réunies, frais en sus. Pour participer aux enchères, il faut consigner le 1/3 de la mise à prix et missionner un avocat et pour les étrangers, ils doivent se munir des autorisations exigées.

6- Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Médenine sis à route de Tataouine Médenine le lundi dix neuf décembre deux mille vingt deux (19/12/2022) à partir de 9 heures.

7- Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu tous les jours pendant les horaires de travail. La consultation du cahier des charges se fait au greffe du tribunal de première instance de Médenine ainsi qu'à l'étude de l'avocat poursuivant et ce aux mêmes horaires.

2022X01435VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Chokri Ben Ammar

Avocat à la cour de cassation à Sfax

L'adjudication : Aura lieu lundi le 19/12/2022 à 9 h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax sis au Palais de justice rue Abulkacem Echebbi Sfax affaire n°5401.

Partie poursuivant : Monsieur Slim Koubaa, représentée par son avocat Maître Chokri Benammar, avocat à la cour de cassation, domicilié à son étude sise à rue Habib Thameur Immeuble Elmanar escalier A, 4ème étage n°25 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Chokri Benammar, avocat à la cour de cassation, domicilié à son étude sise à rue Habib Thameur Immeuble Elmanar escalier A, 4ème étage n° 25 Sfax.

Partie saisie : Les Héritiers de Mme Monjia Alouani.

Il y aura vente aux enchères publiques :

Tout l'immeuble situé à route Sidi Mansour Klm 4 Route borj elkhadhra Sfax, composé par une chambre de lit arabe de longueur 2.5 m et de largeur 1.65 m et une autre chambre de longueur 3 m et de largeur 2.60 m et une chambre de stockage de longueur 2.5 m et de largeur 1.35 m et au milieu une cour de longueur 8 m et de largeur 7 m et une cuisine de longueur et de largeur 2.5 m et une toilette détruite et du coté Est un terrain de longueur 18 m et de largeur 7 m, limité du côté Est par les héritiers de monsieur amer koubaa, du côté Nord par monsieur Bouslema et côté Ouest par Mme Emna Koubaa.

Mise à prix : Vingt-cinq mille et huit cent dinars (25.800.000 D).

La visite de l'immeuble : Peut avoir lieu tous les jours de travail pendant l'horaire administratif. Pour plus de renseignements contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant sis à rue Habib Thameur immeuble elmanar escalier A, 4ème étage n°25 Sfax et tout participant à l'adjudication doit consigner au moins le tiers de la mise à prix selon la loi et les étrangers se procurer d'une autorisation d'achat préalable du gouverneur.

2022X01439VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après réduction du prix de 40%

Etude Maître Fatma Belghith

Avocat

2 Bis rue, El Khartoum le Belvédère Tunis

MF : 930340/T

Tél : 71286.4381

Fax : 71.286.437

Partie poursuivante : Amen Bank société anonyme immatriculée au registre de commerce sous le n°B0176041996, inscrite au registre national des entreprises sous le n°M00221 demeurant à l'Avenue Mohamed 5 Tunis domicile élu au cabinet Maître Fatma Belghith sis au 2 bis rue Khartoum Belvédère Tunis.

Partie saisie : Walid Ben Mohamed Loukil, CIN n°04767691 demeurant au 6 rue Kasr Elhamra Mutuelle Ville Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Fatma Belghith sis au 2 Bis rue El Khartoum Le Belvédère Tunis.

L'immeuble saisi : *La totalité du titre foncier n°165690 Tunis d'une superficie de 168 m² constitué de l'appartement sis au 3ème étage de l'immeuble « Balsamine» sis rue Biton jardin du Lac la Goulette Tunis, composé d'un vaste séjour qui ouvre sur la salle à manger, 2 chambres, suite parentale, cuisine, toilettes et salle de bain un hall à l'entrée qui ouvre sur une terrasse de 93m². Les pièces, la cuisine et les salles de bain sont avec du parterre alors que l'entrée, séjour et salle à manger avec du marbre italien les toits avec faux plafond, les fenêtres en aluminium, équipé d'eau potable, d'électricité, chauffage central .représentant la parcelle n°45 du plan de lotissement du titre foncier n°139001 Tunis ainsi que ces parts indivises égales à (10.000/614) dans le titre 139001 Tunis.

La totalité du titre foncier n°165663 Tunis d'une superficie de 15 m² soit un cellier sis au sous sol de l'immeuble «Balsamine» sis à la rue Biton jardin du Lac la Goulette Tunis. L'issu au cellier soit par l'ascenseur soit par escalier.

L'immeuble est moderne en bon état, son entrée est avec du marbre et contenant un espace ouvert, il se situe dans un quartier chic au lac Tunis à proximité des administrations, des espaces commerciaux et des espaces de loisirs.

Les charges :

- Hypothèque de 620.000,000 D au profit d'Amen Bank sur la totalité des deux titres.

- Saisie immobilière au profit d'Amen Bank sur la totalité des deux titres.

- Saisie immobilière au profit de la Banque de Tunis sur le titre 165690 Tunis.

Mise à prix après réduction : la mise à prix du titre foncier 165690 Tunis est fixée à cinq cent trente sept mille sept cent soixante huit dinars (537.768 D000).

La mise à prix du titre foncier 165663 Tunis est fixée à quarante mille quatre cent un dinars (40.401 D000).

La mise à prix globale des deux titres fonciers est fixée à cinq cent soixante dix huit mille cent soixante neuf dinars (578.169.000d)

Date et lieu de vente : La vente aura lieu le mardi 20/12/2022 à 9 H et à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation des étrangers à la mise à prix est soumise à l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble se fait durant la semaine aux horaires administratifs.

- Pour de plus amples renseignements s'adresser au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis 1 ou à l'étude de l'avocat poursuivant.

2022402847VEPA1

Vente aux enchères publiques par licitation

Etude Maître Mohamed Lahmaier

Avocat près la cour de cassation

106 Bis Rue de Palestine 1002 Tunis

Matricule Fiscal : 182910 Q/A/P/000

Tel : 71.801.300

Fax : 71.783.701

Poursuivant : Mr. Mohamed Ali Mabrouk, CIN n°00338310, domicilié au cabinet de Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation sis au 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Copropriétaires : 1) Mr. Mohamed Ben Mohamed Taieb Ben Ibrahim Sahbeni, CIN n°00314903 domicilié au cabinet de son avocat Maître Férid Mrad, sis au centre Zarrouk, rue Ahmed Tlili Tunis.

2) Mme. Lamia Bent Abderrazek Ghrib épouse Sahbeni, CIN n°05228832, demeurant au 02 rue Florus Carthage Hannibal, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Lahmaier avocat près la cour de cassation 106 bis rue de Palestine 1002 Tunis.

Description du bien à vendre : Immeuble objet du T.F.125812 Tunis dénommé «les criquets» d'une superficie de 2019 m² sis à la zone de Carthage 02 Angle Avenue Florus et Avenue de la République au milieu d'une cité résidentielle de Haut standing aménagée et alimentée en eau potable, gaz, électricité et reliée au réseau des eaux usées.

L'immeuble consiste en une villa à usage d'habitation avec une entrée indépendante via rue Florus et une 2ème entrée donnant sur l'avenue de la République répartie en un sous-sol d'une superficie de 70m², d'un Rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 235m², d'un étage d'une superficie de 235 m².

Une 2ème demeure repartie en un rez-de-chaussée d'une superficie couverte de 130m² et d'un étage d'une superficie couverte de 130 m².

Un terrain exploité en jardin.

Mise à prix : (9.403.000,000 D.T) outre les frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : Mardi 27 décembre 2022 devant la chambre des criées du tribunal de première Instance de Tunis à partir de 9H du matin.

La visite des lieux : Toute la journée sur les lieux et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'avocat poursuivant ou prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Observation : Toute personne voulant participer aux enchères, et par voie d'un avocat, doit consigner au moins le tiers de la mise à prix ou bien présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable; les étrangers doivent être munis d'une autorisation préalable exigée par la loi.

2022402850VEPA1

Avis aux créanciers

Avis

En vertu de la demande n°68818 transmise par le conservateur de la propriété foncière visant à l'inscription des ventes relatives à la parcelle n°493 ayant une superficie de 18m² et résultant de la division du titre foncier n°74444 Tunis consistant en un local commercial n°02 groupe F5 selon le lotissement de la société Nationale Immobilière Tunisienne correspondant au 16 rue Mohamed Belkadhi.

Attendu que le bénéficiaire n'a pas pu prouver le transfert de propriété du bien du Taher Ben Salah Ben Mohamed Mathlouthi au profit de Manoubi Ben Mohamed Ben Arnmar Ballouchi.

Attendu qu'en vertu de ce qui précède, quiconque prétend s'y opposer doit soumettre une demande reconventionnelle à ce propos, au greffe du tribunal immobilier dans un délai de deux mois à partir de la date de publication de cette annonce.

Le présent avis a été publié au journal Le Quotidien le 15/11/2022.

2022402838VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Du 16 décembre 2022

Compagnie Gestion et Finance (CGF)

Société anonyme

Au capital de 3.000.000,000 TND

Siège social : 17 Rue de l'Ile de Malte, Immeuble Lira, 1053 les Jardins du Lac - Tunis

Identifiant unique : 0539726X

Les actionnaires de la société C.G.F. sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 16 décembre 2022 à 14h au siège de l'Association des Intermédiaires en Bourse sis à 19 Bis rue Kamel Atatürk 1001 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification des modalités et des délais de convocation.

- Sort de la Société compte tenu des dispositions de l'article 388 du CSC.

- Pouvoirs pour formalités.

2022T01258SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DES POMPES FUNEBRES

Société anonyme

Au capital de 50 000 DT

Siège social : 25 Rue de L'USINE 2035 - Tunisie

Identifiant Unique : 0032037P

Les actionnaires de la Société Tunisienne des Pompes Funèbres sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire le 12 décembre 2022 à onze heures (11h00) au siège de la société sis au 25 rue de l'Usine 2035 Charguia 2, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Désignation des nouveaux membres du Conseil d'Administration;

3. Pouvoirs pour formalités.

2022R02718SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société SELECT HARDWARE

SA au capital de 1 000.000 dinars

Siège social : 62 Rue des matériaux, avenue union du Maghreb arabe, Route la Soukra Km 8.5 - 2036 Soukra Ariana

RC : B159372002

Identifiant Unique RNE : 817422H

Suivant la réunion du conseil d'administration du 15/11/2022 les actionnaires de la société SELECT HARDWARE sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, au siège social le 8 décembre 2022 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Extension de l'activité de la société;

2) Modifications corrélatives des statuts;

3) Délégation de pouvoirs.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires au siège social de la Société le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale extraordinaire, la liste des actionnaires ainsi que les statuts.

2022R02720SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALPHA BUS TUNISIE

SA au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 753938F

CNSS : 217637-66

RC : B16972001

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Bus Tunisie sont prié d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 15 décembre 2022 à 15 heures au siège social sis à Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021 arrêté par le conseil d'administration

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2021

- Quitus aux administrateurs

- Affectation du résultat de l'exercice 2021

- Fixation du montant des jetons de présence

- Nomination des commissaires aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022R02723SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès

S.A au capital de 7.000.000 DT

Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. Khelifi 4ème - étage, Gabès 6072 - Tunisie

R.N.E : B22101242010

M.F. : 1153449L/A/M/000

Matricule CNSS : 213308-05

Messieurs les actionnaires de la «Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès» société anonyme, au capital de 7.000.000 DT, sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 8 décembre 2022 à 10h au siège de la Société de Gestion du Pôle Industriel et Technologique de Gabès sis à l'Avenue Salah Eddine Ayoubi, Imm. Khelifi 4ème étage, Zrig, 6072 Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen de la situation financière de la Société conformément à l'article 388 du Code des sociétés commerciales.

2) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation du capital réservée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

3) Lecture et approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation du capital réservée avec suppression du droit préférentiel de souscription.

4) Augmentation du capital social de la société et délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration pour clôturer l'opération.

5) Modification de l'article 6 du statut modifié de la société.

6) Pouvoir pour formalités.

2022R02738SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire exercice 2021

SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES)

S.A au capital de 5.000.000 DT

Zone Industrielle - Gabès

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE D'ENVIRONNEMENT, PLANTATIONS, ET JARDINAGE (S.E.P.J-GABES) sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 6 décembre 2022 à 10 h 30 au club des cadres du groupe chimique tunisien sis à Mtorech - Gabès, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'Administration sur l'exercice 2021;

- Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021.

- Approbation, s'il y a lieu, des rapports et états financiers arrêtés au 31/12/2021 ;

- Approbation des opérations et conventions rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants du C.S.C sur l'exercice 2021.

- Quitus aux administrateurs et au directeur général.

- Affectation du résultat exercice 2021.

2022R02742SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle année 2021

Laboratoires PHARMACARE

Société anonyme

Au capital de 2 490 000 Dinars

Siège social : Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax

Identifiant unique : 1127506D

Matricule Fiscal : 1127506 D

Messieurs les actionnaires et monsieur le commissaire aux comptes de la Société PHARMACARE société anonyme au capital de 2 490 000 Dinars, ayant son siège social à la Route de Mahdia km 29 El Amra Sfax, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2021 qui se tiendra le jeudi 22 décembre 2022 à 10 Heures du matin à l'hôtel Royal palace Sfax sis à la route de Mahdia km 1,5 Sfax à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la tenue tardive de l'assemblée générale annuelle ordinaire relative à l'exercice 2021.

2. Lecture du rapport de gestion établi parle conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

3. Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

5. Approbation du rapport de gestion établi par le conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

6. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales et des autres conventions conclues avec les parties liées.

7. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

8. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

9. Fixation du montant des jetons de présence aux membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021.

10. Quitus aux membres du conseil d'administration et au Président Directeur Général.

11. Election des membres du conseil d'administration pour les exercices 2022 et 2023 et 2024.

12. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes la société AUDITA pour les exercices 2022 et 2023 et 2024

13. Pouvoirs pour formalités.

Nous mettons à votre disposition au siège social de la société, le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021, l'état des cautionnements avals et garanties données par la société et des sûretés consenties par elle, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée générale, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera à la vue d'une procuration spéciale.

2022X01442SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Article 276 du code des sociétés commerciales

CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE - SA

Société anonyme

Capital social : 3.500.000 Dinars

Siège social : 10 Bis, Avenue Mohamed V - 1000 Tunis

Identifiant unique : 0792865Y

Le Conseil d'administration tenu le 15/11/2021, convoque les actionnaires à l'assemblée générale extraordinaire devant se tenir le jeudi 15 décembre 2022 à 12 heures au 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins le Belvédère 1002 Tunis avec comme points à l'ordre du jour :

1/ Réduction du capital social :

2/ Adoption des statuts mis à jour.

2022402844SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Setcar International Trading

S.A. au capital de 150.000 Dinars

Siège social : Immeuble Setcar GP1 Km 13 Ez-zahra 2034

Identifiant Unique RNE : 981506 E

Identifiant CNSS : 25480785

Les actionnaires de la société "Setcar International Trading» sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 19/12/2022 à 12H à Ez-Zahra Route de Sousse, Km 13 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation du mode et délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2/ Lecture des rapports de gestion des exercices 2010 et 2011.

3/ Approbation des états financiers des exercices 2010 et 2011.

4/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2010 et 2011.

5/ Affectation des résultats.

6/ Quitus aux administrateurs.

7/ Fixation des jetons de présence.

8/ Octroi d'une mission d'audit des exercices 2012-2013-2014-2015-2016-2017-2018-2019-2020 et 2021 à un commissaire aux comptes.

9/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

2022402845SANB3

Erratum

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire le 8 décembre 2022

SOCIETE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DE KORBA «SIAK»

Société anonyme

Capital social : 6.300.000 dinars

Siège social : 52, Avenue de l'Irak, Tunis

Identifiant Unique : 0031257W

La société informe les actionnaires qu'une erreur s'est glissée au sein de la publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, parue en date du 8 novembre 2022, page 1946, n°132, sous la référence n°2022402717SANB3, au niveau de l'insertion du lieu de la tenue de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire.

Ladite réunion se tiendra le 8 décembre 2022 et aura lieu au 67, Avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1082 Tunis et non pas au 52, Avenue de l'Irak, Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du mode et du délai de convocation de l'Assemblée;

2- Annulation de la résolution relative du transfert de siège telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 30 janvier 2018 ;

3- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par une personne de votre choix munie d'un pouvoir.

2022402872SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale ordinaire 2021

Société mutuelle de base de services agricoles

"El Izdihar" Hzag - Djebéniana - Sfax

Le président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricoles "El Izdihar" à Hzag de la délégation Djebéniana - Sfax a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2021 qui sera tenue jeudi 15 décembre 2022 à 9 heures et demi du matin au siège de la Société mutuelle à Hazag au sujet de l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercice 2021.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrateurs).

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

- Assainissement de la liste des adhérents et admission de nouveaux adhérents.

- Election du tiers des membres du conseil d'administration.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 8 jours avant la date de l'assemblée générale.

Le dépôt des candidatures des membres du conseil d'administration débute le 21 novembre 2022 jusqu'au 02 décembre 2022 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président de la société mutuelle de base des services agricoles Elizdihar Hazeg 3026 Djebeniana.

2022X01440SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Hassan Ben Mokhtar Ben Hassan Zaoui titulaire de la CIN n°02814829, déclare la perte de l'acte de propriété n°03/12819 du 17/8/2006, objet du titre foncier n°112889 Sousse sis à délégation Ksibet Sousse, Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de police de Ksibet Sousse sous n°1028 le 15/11/2022.

2022S01358DIVD2

Avis

Ridha Mssedi déclare qu'il a perdu son titre de propriété d'un Terrain à 500 m² situé à Sfax route Tunis K 7 provenant par acte d'achat du 10/02/1979 par les deux notaires Ahmed Jamoussi et Mahmoud Mziou.

Il veut extraire un autre qui remplace le premier, qui a une proposition donnera à Mziou Lotfi 65 Souk El Attarine 3001 Sfax dans un délai 30 j. Tél : 24234308

2022X01437DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Elamri Ali CIN n°01054923 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 30/5/2006 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Elouze Ahmed, qu'il a égaré, et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, qu'il la présente au tribunal de première instance de Sfax ou à l'étude de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai qui ne dépasse pas 70 jours à partir de l'apparition de la présente annonce.

2022X01443DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

EMBALLAGE DU BELVEDERE S.A

108, Avenue Louis Braille 1002 - Tunis

Identifiant Unique : 0306889Z

En vertu de l'annonce au JORT n°114 du 19.6.2003 sous le n°2003G1890SANB2 il a été mentionné à tort que les références d'enregistrement de la liste des souscripteurs étaient Volume 30 série D case 136.

Les références correctes sont : Volume 30 Série D Case 292.

2022R02728RECZ9

Rectificatif

MF : 1753434S/N/M/000

Annonce numéro 2022S00401FCCC3 publiée au JORT numéro 40 du 5/4/2022 page numéro 815 :

Lire : Les oppositions seront acceptées entre les mains de locataire dans 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Au lieu de : Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acquéreur dans 20 jours à partir de la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Et le reste demeure inchangé.

2022S01356RECZ9

ACTES ADMINISTRATIFS

Avis au public

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT
ET DES AFFAIRES FONCIERES
Commission de reconnaissance et de délimitation
des terrains relevant du domaine privé de l'Etat
du gouvernorat de Tunis

Avis de publicité
de la date du dépôt des rapports de délimitation

- Vu le décret Beylical du 18 Juin 1918 relatif à la gestion et à l'aliénation du domaine privé immobilier de l'Etat et par application de l'article 6;
- Vu l'article 16 du code des droits réels;
- Vu le décret n° 91-1267 du 27 Août 1991 portant délimitation du domaine privé de l'Etat dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 91-1493 du 21 Octobre 1991 relatif au report des opérations de reconnaissance et de délimitation dans certaines délégations du gouvernorat de **Tunis**;
- Vu le décret n° 93-1068 du 03 Mai 1993 relatif à l'étendue des opérations de reconnaissance et de délimitation dans le reste des délégations du gouvernorat de **Tunis**;

La commission de reconnaissance et de délimitation des terrains relevant du domaine privé de l'Etat du gouvernorat de Tunis porte à la connaissance du public qu'en date du **13 Septembre 2022**, les rapports de délimitation des terrains indiqués au tableau ci-après, ont été déposés au siège du gouvernorat de Tunis.

Toute personne prétendant avoir des droits sur ce terrain, doit le déclarer et consigner son titre de propriété au bureau de la dite commission, sis au siège du gouvernorat de Tunis, dans un délai de six (06) mois à partir de la date du dépôt des rapports de délimitation au siège du gouvernorat et de sa publication au JORT.

Situation	Délégation	Superficie en m2	Limites	T.P.D
Avenue 15 Octobre Lakania	El Wardia	49625	**Parcelle N° 1:** **Nord :** Rue **Sud :** T.F N°18568 et Rue Khemais Elhajri **Est :** Avenue 15 Octobre **Ouest :** T.F N°17999 et Rue El kram	29922
		23700	**Parcelle N° 2:** **Nord :** T.F N°61281 et 50895 **Sud :** T.F N°56859 et 62358 **Est :** T.F N°61281 et 62358 **Ouest :** T.F N°38840 – 38841et 52	

2022R02727MINA4

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	Notes	2021	2020
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3	3656019	3636210
Amortissements		-2790031	-2270310
Valeurs nettes 1		**865988**	**1365901**
Immobilisations corporelles	4	24658235	24212022
Amortissements		-15521588	-14522865
Provisions		0	0
Valeurs nettes 2		**9136647**	**9689157**
Immobilisations financières	5	179544	215206
Provisions		0	0
Valeurs nettes 3		**179544**	**215206**
Total des actifs immobilisés		**10182180**	**11270264**
Autres actifs non courants		**0**	**0**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**10182180**	**11270264**
ACTIFS COURANTS			
Stocks	6	134068	126636
Provisions		-59626	-59626
Valeurs nettes 4		**74442**	**67011**
Clients et comptes rattachés	7	2066765	1762259
Provisions		-987351	-996100
Valeurs nettes 5		**1079414**	**766159**
Autres actifs courants	8	1686735	2252636 *(*)*
Placements et autres actifs financiers	9	66039	62411
Liquidités et équivalents de liquidités	10	12805394	9990408
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**15712024**	**13138624** *(*)*
TOTAL DES ACTIFS		**25894204**	**24408888** *(*)*

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 27)

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	2021	2020
CAPITAUX PROPRES			
Fonds de dotation	**11.1**	3642146	3642146
Réserves	**11.2**	12800958	12801216
Autres capitaux propres	**11.3**	4387257	5551215
Résultats réportés	**11.4**	-1778591	-5372316
Total des capitaux propres avant résult de l'exercice		**19051769**	**16622262**
Résultat de l'exercice		**4228649**	**3593725** *(*)*
Total des capitaux propres avant affectation		**23280418**	**20215986** *(*)*
PASSIFS			
Passifs non courants			
Provisions	**12**	30623	30623
Total des passifs non courants		**30623**	**30623**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**13**	621235	2239024
Etat, impôts et taxes	**14**	653291	308020
Autres passifs courants	**15**	1308636	1615234
Total des passifs courants		**2583162**	**4162278**
Total des passifs		**2613786**	**4192901**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		**25894204**	**24408888** *(*)*

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 27)

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2021	2020
Produits d'exploitation			
Revenus	16	13896021	12727173
Autres produits d'exploitation	17	1347634	1409605
Total des produits d'exploitation		**15243655**	**14136778**
Charges d'exploitation			
Achats d'approvisionnements consommés	18	-70413	-69697
Charges de personnel	19	-6162747	-6383248
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	-1802551	-1646575
Autres charges d'exploitation	21	-2545167	-2424558
Total des charges d'exploitation		**-10580879**	**-10524078**
Résultat d'exploitation		**4662776**	**3612700**
Produits financiers nets	22	-20002	112720
Produits des placements		267266	130161
Autres gains ordinaires	23	150928	63
Autres pertes ordinaires	24	-57156	-706
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**5003811**	**3854938**
Impôt sur les bénéfices	25	-775163	-261214 *(*)*
Résultat net de l'exercice		**4228649**	**3593725** *(*)*
Effets des modifications comptables (nets d'impôt)		-197699	-54800
Résultat après modifications comptables		**4030950**	**3538924** *(*)*

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 27)

Centre d'Etudes et de Recherche des Télécommunications (CERT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2021

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Notes	2021	2020
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**4228649**	**3593725** *(*)*
- Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions		1802551	1646575
- Quote-part des sub.d'inv.insc.au résultat de l'excercice		-1163959	-945900
- Variation des :			
* Stocks		-7432	27365
* Créances		-304506	1022027
* Autres actifs		759972	-507037 *(*)*
* Fournisseurs et autres dettes		74370	-394383
- Autres ajustements	**26**	-581985	254
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		**4807661**	**4442625**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-2142561	-893347
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		149887	0
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-1992674**	**-893347**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements provenant des subventions		0	-332940
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**0**	**-332940**
Variation de trésorerie		**2814986**	**3631893**
Trésorerie au début de l'exercice		9990408	6358515
Trésorerie à la clôture de l'exercice		12805394	9990408

(*) : Données retraitées à des fins comparatives (Note 27)

2022R02747BCFA5